



Sociétés et jeunes en difficulté

Revue pluridisciplinaire de recherche

n°5 | Printemps 2008

Parentalité et pratiques socio-éducatives

Catherine Sellenet, *La parentalité décryptée : pertinence et dérive d'un concept*

Paris, l'Harmattan, 2007, 188 p., 17 €

Michel Boutanquoi



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/sejed/2673>

ISSN : 1953-8375

Éditeur

École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse

Référence électronique

Michel Boutanquoi, « Catherine Sellenet, *La parentalité décryptée : pertinence et dérive d'un concept* », *Sociétés et jeunes en difficulté* [En ligne], n°5 | Printemps 2008, mis en ligne le 15 octobre 2009, consulté le 16 mars 2020. URL : <http://journals.openedition.org/sejed/2673>

Ce document a été généré automatiquement le 16 mars 2020.



Sociétés et jeunes en difficulté est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Catherine Sellenet, *La parentalité décryptée : pertinence et dérive d'un concept*

Paris, l'Harmattan, 2007, 188 p., 17 €

Michel Boutanquoi

RÉFÉRENCE

Catherine Sellenet, *La parentalité décryptée : pertinence et dérive d'un concept*, Paris, l'Harmattan, 2007, 188 p., 17 €

- 1 Dans son dernier ouvrage *La parentalité décryptée : pertinence et dérive d'un concept*, Catherine Sellenet multiplie les interrogations sur le concept de parentalité. Elle ne cherche nullement à effectuer un tour d'horizon des mille et une manières de rendre compte d'une notion qui a envahi le vocabulaire professionnel, politique et savant, au risque du survol et de la superficialité. L'optique retenue ici est plutôt celle des déplacements successifs, une manière de tourner autour de l'objet pour tenter de rendre compte de sa complexité, de ses diverses définitions, des logiques idéologiques qui s'y mêlent. Les références s'y révèlent nombreuses, articulées et, de fait, on ne passe pas de la psychologie aux sciences de l'éducation après un détour par le politique ou la sociologie, mais on suit un patient travail de déconstruction et d'analyse.
- 2 On retiendra de cette lecture un point essentiel. Si le concept de parentalité ne manque pas d'intérêt lorsqu'il s'agit de décrire un processus complexe de maturation psychologique au cours duquel se construit le parent, ou lorsqu'il est question d'appréhender – au-delà de la conjugalité – les constructions et reconstructions familiales, il s'avère nettement plus sujet à controverses dans son utilisation politique et sociale.
- 3 Certes, du point de vue des sciences humaines, la notion mérite d'être discutée quand elle tend par exemple à gommer les différences de genre, voire à les occulter, mais elle

n'en possède pas moins le mérite d'aider à interroger des modèles familiaux, les savoirs sur ce qui fait le parent, à scruter les évolutions. On ne saurait pour autant ignorer ce que la notion contient d'enjeux idéologiques du côté de ce que l'auteur nomme le parentalisme, cette manière d'accabler les parents de toutes les responsabilités, cette normativité qui tend à s'imposer au travers d'un discours sur les compétences et les bonnes pratiques.

- 4 Catherine Sellenet se montre à la fois attachée au développement d'un concept et vigilante quant à son utilisation.
- 5 Elle cherche donc à faire le point sur les définitions et, en particulier, elle revient sur les travaux de la commission Houzel qu'elle enrichit de différents apports. Au travers de vignettes, elle cherche à montrer la pertinence d'une clinique de la parentalité pour aborder des situations complexes relevant souvent du champ de la protection de l'enfance. Cela lui permet de discuter la question de l'évaluation des situations, d'en situer les difficultés, parfois les impasses ; cela la conduit également à évoquer la perception des parents d'enfants placés.
- 6 Mais elle s'évertue aussi à situer les évolutions politiques et sociales qui font du parent un responsable bien commode des maux d'une société, et un suspect qu'on se doit de soutenir, de guider vers de bonnes pratiques. Dans ce cadre, le soutien à la parentalité mérite un décryptage que l'auteur esquisse, décryptage qui permet de distinguer ce qui s'inscrit dans une aide de ce qui s'inscrit dans la normativité.
- 7 Cet ouvrage apparaît donc comme un point d'étape dans la réflexion sur une question polémique, qui met en perspective différents travaux. Il apparaît également comme un moment dans le travail de l'auteur, où des points abordés antérieurement sont repris et modifiés, en particulier la définition de la parentalité, lorsque l'auteur insiste sur les contraintes sociales prises globalement et non plus comme un simple facteur.
- 8 On se permettra toutefois deux critiques. En premier lieu, la définition retenue de la parentalité apparaît partielle, plus centrée sur un processus et moins sur les dimensions sociales. Mais n'est-ce pas le destin de toute définition ? Dès lors est-il pertinent de reprocher à Godelier sa propre définition partielle, qui se veut avant tout une définition des obligations culturelles ? En deuxième lieu, on ne peut que regretter une certaine faiblesse du chapitre consacré aux conséquences pour l'enfant quant à sa place dans les dispositifs d'éducation et d'aide. La question de savoir « si l'enfant et ses besoins n'ont pas été éclipsés au profit du soutien à la parentalité » mérite une réflexion approfondie qui n'est ici qu'esquissée.